



**PRÉFÈTE  
DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale des  
Territoires de la Loire**

**e-LISE@ 42**



**La e-Lettre d'Information du SEADER de la Loire – N° 123  
Le 24 janvier 2023**

## Editorial :

*Dans une précédente lettre d'informations, nous vous informions sur les évolutions apportées par la PAC 2023.*

*Afin de vous accompagner au mieux, la DDT organise 5 réunions d'informations, dans le département, début février 2023. Cette lettre vous informe sur les dates et lieux de ces réunions et sur les modalités de participation.*

*Et, une nouvelle visioconférence sera également organisée le 2 mars 2023 matin, suite à la précédente réalisée le 2 décembre 2022.*

## Dates et lieux des réunions d'information

La DDT se déplacera sur cinq sites dans le département, mis à disposition gracieusement par des communes ou lycées agricoles, dans le cadre de réunions d'informations à destination des agriculteurs.

La liste des réunions d'informations mise en place est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Date	Lieu de la réunion publique
<b>7 février 9h30</b>	Amphithéâtre du Lycée agricole de Roanne Chervé
<b>7 février 14h</b>	Salle Greyzolon Duluth à Saint-Germain Laval (244 rue de la Loire 42260 Saint-Germain-Laval)
<b>9 février 9h30</b>	Salle Espace Jules Verne à Saint-Genest Malifaux (rue Jean Meunier 42660 Saint-Genest-Malifaux)
<b>14 février 9h30</b>	Salle communale à Grammond
<b>16 février 9h30</b>	Salle Polyvalente du campus Agronova à Précieux
<b>2 mars 9h30</b>	Webinaire en visioconférence

## Modalités de participation

Afin de pouvoir suivre la participation aux réunions d'information et d'assurer au mieux l'organisation de ces réunions, nous vous remercions de renseigner le sondage en ligne à cette adresse :

[Sondage en ligne à renseigner \(cliquez sur le lien\)](#)

**Dates et lieux  
des réunions  
d'information**

**Modalités de  
participation**

**Informations  
sur la nouvelle  
PAC**

## Informations sur la nouvelle PAC

Pour rappel, vous pouvez trouver des informations sur l'ensemble des dispositifs d'aide de la PAC 2023 et sur les nouvelles règles associées sur [le site internet des services de l'État dans la Loire](#).

En cas de question, vous pouvez nous adresser un message à cette adresse : [ddt-pac@loire.gouv.fr](mailto:ddt-pac@loire.gouv.fr).

**Bonne réception.**

**Retrouvez toutes les ELISE@42 [ici](#).**

e-LISE@ 42

Crédits photos : DDT42

Directrice de la publication : Elise Régnier

*Pour consulter les anciens numéros d'e-LISE@ 42 : [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr)*